

**LA PÊCHE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

B. UGOLINI

R. ROBERT

S. GRAND

**OFFICE DE RECHERCHE ET
D'EXPLOITATION DES RESSOURCES OCÉANIQUES**

PÊCHE

DOCUMENT N° 2

1982

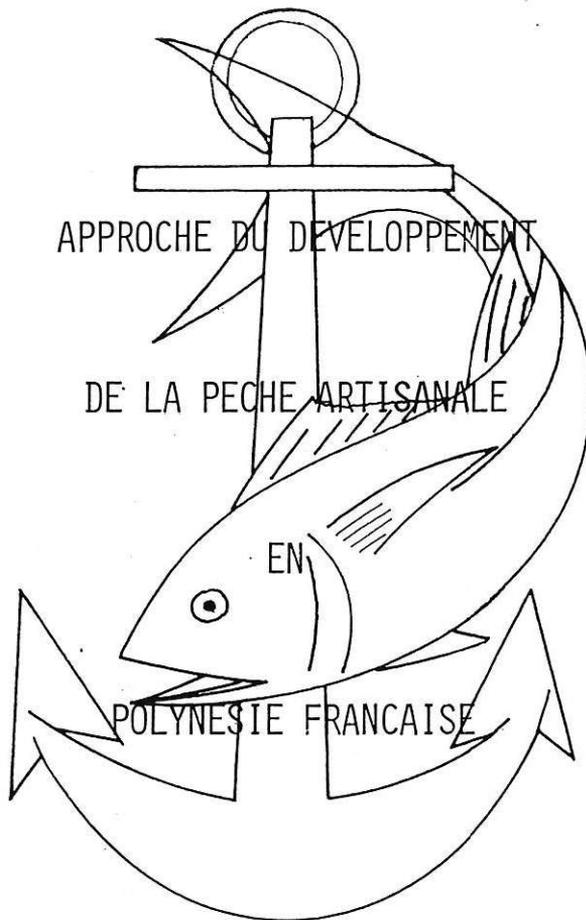
René ROBERT

**INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DES PÊCHES MARITIMES
63, bd Déganne - 33120 ARCACHON (France)**

pêche Hawaï



POLYNÉSIE FRANÇAISE



Bruno UGOLINI

René ROBERT

Simone GRAND

INTRODUCTION

Les pêches hauturières côtières et lagonaires telles qu'elles sont pratiquées actuellement ne peuvent servir de support au développement de la pêche en Polynésie.

Les bateaux sont trop petits, sans capacité de stockage et de conservation, ce qui les oblige à des retours quotidiens au port.

D'autre part, la méthode de pêche bonitière actuellement pratiquée, c'est-à-dire, la pêche à la canne et au leurre de nacre, n'a pas l'efficacité de la pêche à la canne avec appâts, même si dans certains cas favorables elle permet des captures importantes. Enfin, et surtout, elle est grande consommatrice d'énergie. Les augmentations successives du prix du carburant mettent en cause la survie de telles activités.

Les voies du développement de la pêche artisanale passent donc par la mise en oeuvre de méthodes de pêche plus efficaces, économiquement mieux adaptées : pêche à la canne avec appât vivant, pêche à la traîne, au thon la nuit, au poisson de profondeur.

Parallèlement au développement des moyens à la mer, et des nouvelles techniques de pêche, une organisation rationnelle de la commercialisation du poisson est nécessaire.

En attendant cette mise en place, la pêche artisanale peut être améliorée à court terme par des innovations qui la rendront compétitive et assureront la transition vers la nouvelle activité.

I - AMELIORATIONS DE LA PECHE ARTISANALE

A - PECHE HAUTURIERE

Plusieurs projets de l'O.R.E.R.O. (Service de la Pêche) ont été mis en oeuvre dans ce but.

1° - Lancement d'un nouveau bateau de pêche SUPERBONITIER

Le programme superbonitier vise à promouvoir un type de pêche semi-industriel abaissant les coûts de production du poisson par :

- des sorties en mer à la semaine, assorties de moyens de conservation sur glace ;
- l'adoption de nouvelles techniques plus efficaces (appât vivant provenant des élevages de Chanos chanos de RANGIROA), et plus économiques (ligne traînante).

Ce prototype, entièrement conçu en Polynésie Française, est une version extrapolée du bonitier traditionnel. Ce bateau de 16,20 m, en acier, de capacité de stockage en câle de 6 tonnes, équipé de viviers de 2 m³ au total, et doté d'une autonomie de carburant de 10 jours, a été mis en service à la fin du mois d'août 1981.

Une coopérative de pêcheurs gère celui-ci.

Bien que dans l'ensemble le navire réponde parfaitement aux objectifs recherchés -bonne tenue à la mer, conservation du poisson sur glace satisfaisante, plate-forme de pêche arrière assez vaste, bon comportement des appâts en vivier-, les résultats acquis à ce jour sont quelque peu décevants.

En effet, le nombre de jours de mer effectués pendant l'année expérimentale -110 jours- a été très insuffisant pour ce type de bateau. Les données obtenues laissent, cependant, entrevoir des perspectives encourageantes :

- activité soutenue pendant la saison creuse par la fréquentation de nouvelles zones de pêche -Tuamotu Ouest - Iles-sous-le Vent Ouest-
- rapport consommation gazole l/Kg de poisson, égal à 2 contre 2,55 pour les bonitiers.

Le problème majeur rencontré s'est révélé être un problème de relations entre les membres de l'équipage ainsi que la réticence à adopter de nouvelles techniques.

Au vu des résultats de pêche, la production moyenne d'un super-bonitier exploité de façon rationnelle serait de l'ordre de 80 t/an et il y aurait peut-être lieu d'envisager, pour un armement de type coopératif, une rotation d'équipage permettant au navire d'effectuer 250 à 300 jours de mer par an. Dans de telles conditions, l'autofinancement, pour un armateur privé, serait amorti entre 4 et 6 ans.

2° - Dispositifs de concentration de poissons
cf. Pêche document n° 2/0.R.E.R.O.

Les principaux buts recherchés par ce programme sont de limiter le temps de recherche des bancs entraînant ainsi une diminution de la consommation en carburant, ainsi que de faciliter et d'augmenter les captures.

Un premier radeau a été mouillé au large de TAHITI, le 12 juin 1981. Des modifications techniques importantes ont été apportées à partir de ce prototype de forme rectangulaire. A ce jour, 6 nouveaux radeaux de forme circulaire, présentant une bonne flottabilité et une excellente tenue à la mer, ont été mis à l'eau.

Bien que nous ne possédions que des résultats statistiques fragmentaires relatifs aux captures sur ces radeaux -les pêcheurs étant encore réticents à fournir leurs données-, ceux-ci sont très encourageants.

Ainsi, pour le dispositif de VAIRAO, la consommation moyenne du carburant des bonitiers de VAIRAO qui fréquentaient tous le radeau, était, pour les mois de décembre 1980 et janvier 1981, de 400 l/semaine/bateau alors qu'ordinairement, pour la même période, elle avoisinait les 1000 l/semaine/bateau, soit une économie de plus de 50 %.

Parallèlement, la C.P.U.E. montrait un doublement pour VAIRAO alors qu'à PAPEETE elle diminuait de moitié.

Ce programme s'est également heurté à d'énormes difficultés. En effet, seuls deux radeaux sont actuellement fonctionnels, celui de RAIATEA depuis un an et celui de RANGIROA-TIKEHAU depuis 6 mois.

Une large information est actuellement réalisée auprès des professionnels afin que ceux-ci participent pleinement à cette opération.

3° - Développement de la pêche dans les archipels éloignés

Des actions intégrées ont été menées aux Marquises, aux Australes, aux Gambier, tant au niveau moyens à la mer et techniques de pêche, qu'au niveau traitement, transport et commercialisation du poisson.

Ainsi, aux îles Marquises, une flottille d'une dizaine de bonitiers a été constituée en trois ans.

La capacité de stockage dans les archipels précédemment cités est de :

- 176 m³ à - 20° C

- 88 m³ à - 30° C

B - LA PECHE LAGONAIRE ET COTIERE

La pêche lagonaire et côtière qui couvre un peu plus du 1/3 des besoins du Territoire en poissons, se heurte, elle aussi, à la cherté du carburant. Elle accuse une stagnation, voire une certaine régression dans certains atolls producteurs.

Stagnation dont les causes sont multiples : diminution des pièges (parcs à poissons), évitement des parcs par les bancs, autres sources de revenus dans les atolls où le tourisme entraîne une certaine désaffectation de cette activité et, peut-être aussi, surexploitation.

1° - L'étude des stocks de poissons lagunaires

Cette étude, poursuivie principalement dans les atolls de KAUKURA et RANGIROA, débute actuellement à TIKEHAU.

L'avancement des travaux met en évidence la carence de données sur la biologie des poissons (croissance, maturité, migrations, longévité...).

Cette recherche permet une meilleure connaissance des techniques utilisées (parcs à poissons, nasses, pêche à la ligne de fond, fusil, harpon, à la traîne) et une meilleure approche des pro-

blèmes socio-économiques et techniques rencontrés par les professionnels.

2° - Le petit bateau polyvalent

Les objectifs de ce programme sont de promouvoir une embarcation permettant des activités polyvalentes (pêche, transport), économique, sûre et pouvant être construite sur les lieux de son utilisation. En effet, dans les TUAMOTU, les pêcheurs ont l'habitude d'utiliser des bateaux avec coques en "V", taillées pour la vitesse et moteurs hors-bord. Ce type de propulsion, s'il répond en partie aux besoins techniques (grande maniabilité), est un grand consommateur d'énergie.

Le prototype construit, faible consommateur d'énergie, permettra de pratiquer la pêche à la traîne, à la ligne de fond ainsi que le transport des poissons des parcs, voire du coprah.

3° - Parcs à poissons

Un nouveau grillage plastifié dont la durée de vie est théoriquement d'un an, est actuellement testé dans les atolls de TIKEHAU et RANGIROA.

Ce matériau pourrait substituer le grillage en fer, traditionnellement utilisé, dont le remplacement doit être effectué tous les 4 à 6 mois.

4° - Initiation à de nouvelles techniques de pêche

Les techniques suivantes sont simples et ont le mérite d'être très économiques puisque le seul carburant utilisé est celui des trajets vers les lieux de pêche.

D'autre part, les poissons pêchés sont de haute valeur commerciale.

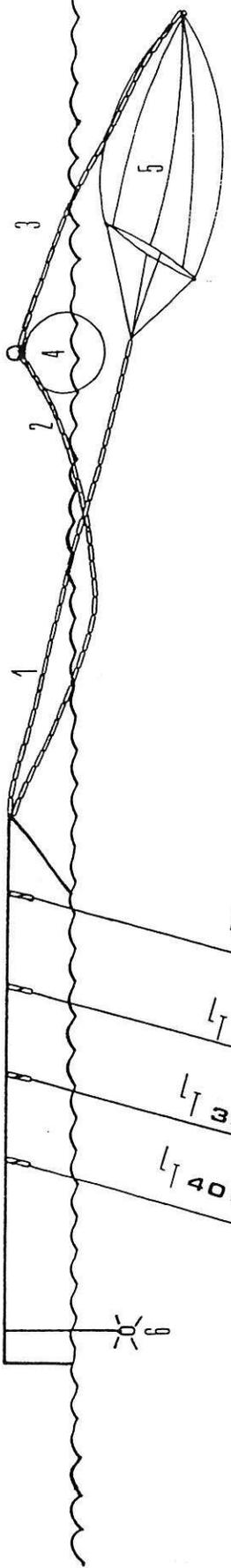
a) La pêche au thon de nuit

Elle consiste à pêcher de nuit le thon à nageoire jaune -*Thunnus albacores*- par des fonds de 600 à 800 m sur le tombant récifal à l'aide de lignes immergées à 25 - 40 m. A l'extrémité de celles-ci sont montés des hameçons japonais appâtés avec du calmar ou du operu -*Decapterus pinnulatus*-.

L'appâtage en surface est réalisé en continu toutes les 5 à 10 minutes avec de la bonite hachée. D'autre part, un lamparo de faible puissance -50 W- est immergé à environ 1 mètre de profondeur et permet de maintenir en surface et à proximité du navire, des bancs de ature -*Selar crumenophthalmus*- calmar, operu.

Quatre lignes sont montées sur le bateau, deux à babord et deux à tribord. Les deux lignes situées vers la poupe sont lestées.

Le bateau est maintenu, moteurs arrêtés, à l'aide d'un parachute de saut placé à environ 20 mètres au vent de la proue. Le Dispositif général est schématisé dans la figure 1.



8 ATTACHE

0 EMERILLON

3 HAMECON n° 42

● PLOMB 200 g

— CABLE 180 kg

— DACRON 125 kg LT LONGUEUR TOTALE

1 2 } POLYPROPYLENE 12 mm
3 }

4 BOUEE

5 PARACHUTE 6 LAMPARO

FIG1: LA PECHE AU THON DE NUIT.

b) La pêche au "paru"

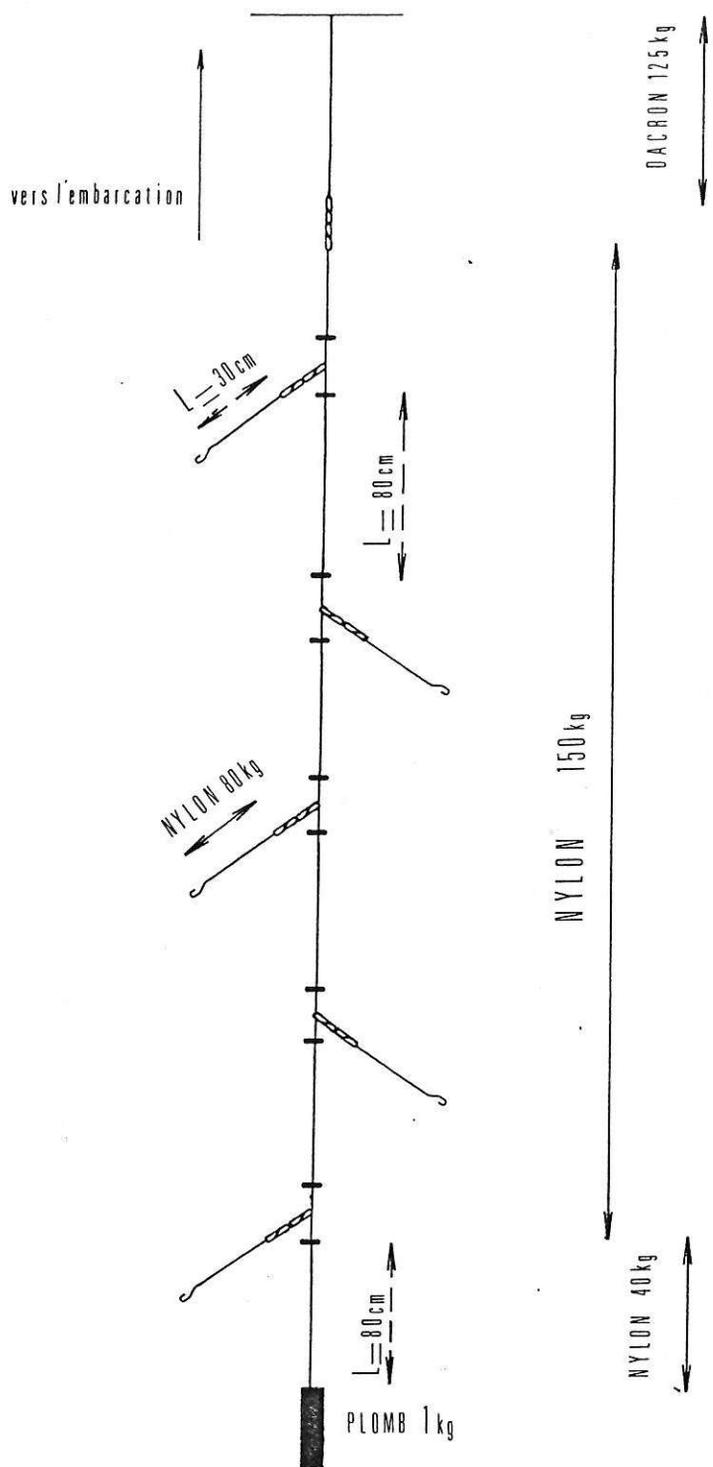
Elle consiste à pêcher de jour ou de nuit, sur le tombant récifal, par des fonds de 200 m à 300 m, le "paru" ou vivanneau -*Etelis carbunculus*, *Pristipomoides argyrogrammicus*, *Tropinidius zonatus*-. Si l'utilisation d'un écho-sondeur pour la pêche au thon de nuit est conseillée, elle est indispensable en ce qui concerne la détection des bancs de vivanneaux. Trois lignes lestées -figure 2- sont montées sur le bateau, deux à babord, une à tribord ou inverse. L'appât utilisé est le calmar, le ature ou des fragments de bonite salée montés sur un hameçon japonais. Cette technique ne nécessite pas d'appâtage en surface. Le bateau est maintenu immobile selon la technique précédemment décrite -pêche au thon de nuit-.

II - VOIES DU DEVELOPPEMENT DE LA PECHE EN POLYNESIE
FRANCAISE

Un des problèmes majeurs actuels, et qui ne peut que s'accroître, concerne la commercialisation du poisson.

Le développement de la pêche (nouvelles unités de pêche, nouvelles techniques), induit une production supplémentaire dont l'écoulement se fait sur PAPEETE.

Il convient d'appréhender cette activité dans sa totalité sans négliger aucun des aspects. Ainsi, l'amélioration des moyens à la mer doit s'accompagner de la mise en place d'unités de froid adaptées, d'une formation des hommes et d'une organisation de la profession.



- SERRE CABLE
- o EMERILLON
- s HAMEÇON n° 28

FIG2: LA PECHE AU PARU.

A - LE FROID

La mise en place d'unités de réfrigération adaptées est une nécessité sur toutes les zones de production -Papeete, Australes, Marquises, Tuamotu- ainsi que la fabrication de glace paillette.

B - LA FORMATION DES HOMMES

C'est le facteur indispensable à la réussite des plans de développement. Elle doit être organisée à tous les stades, depuis la production jusqu'à la commercialisation.

Navigation : Tous les niveaux d'enseignement doivent être dispensés.

Pêche : Organiser des stages rémunérés sur des navires de pêche. Présenter des candidats aux stages internationaux. Poursuivre les expériences d'enseignement de nouvelles techniques : pêche au thon la nuit, pêche aux poissons de profondeur...

Mécanique froid : Organiser des stages rémunérés dans le cadre de la formation professionnelle.

Gestion : Organiser des stages de gestion (moyens à la mer, frigorifiques, coopératives). Encourager et participer à l'enseignement dispensé au niveau des C.E.T.A.D., C.J.A., Maisons Familiales Rurales.

C - ORGANISATION DE LA PROFESSION

Il existe, actuellement, un syndicat professionnel qui regroupe la grande majorité des pêcheurs de bonitiers, et un tout nouveau syndicat de pêcheurs "Poti marara". Cependant, il n'existe pas

de coordination efficace entre les professionnels au niveau du stockage et de la commercialisation.

Il serait intéressant de promouvoir, pour cette profession, des groupements de type métropolitain : organisation de producteurs, armement coopératif...

Ceci permettrait de :

- pratiquer une politique de recherche de qualité du poisson ;
- garantir aux producteurs un salaire minimum pour l'établissement de prix planchers ;
- adapter le volume de l'offre et de la demande, afin de régulariser les marchés ;
- élaborer des plans de campagne de pêche ;
- assurer une meilleure gestion des navires de pêche.

CONCLUSION

L'année 1981 et le 1er semestre 1982 ont été marqués, dans le domaine de la pêche, par la concrétisation de plusieurs programmes importants :

- exploitation du premier superbonitier ;
- mouillage de dispositifs de concentration de thonidés ;
- construction d'un petit bateau polyvalent ;
- enseignement de nouvelles techniques de pêche et diffusion de cours de navigation ;
- installation de chambres froides aux Australes, aux Marquises et aux Gambier.

Afin d'éviter des actions ponctuelles peu rentables, il apparaît nécessaire de déterminer rapidement une politique globale de développement de la pêche en Polynésie Française.

Le développement des techniques de pêche, ainsi que la revitalisation des archipels doivent être conçus de façon intégrée. En particulier, la formation des professionnels et la commercialisation des produits de la pêche, doivent être étudiés parallèlement aux moyens techniques proposés.

En matière de formation, le développement des archipels va induire, inévitablement, la création d'une activité de pêche à part entière qu'il y a lieu de préparer systématiquement dans les domaines suivants : pêche, navigation, mécanique, froid, gestion.

* *

*